



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



STRATÉGIE  
2021-2025

---

# Vietnam

The background features several overlapping, hand-drawn style orange circles and arcs of varying sizes, creating a dynamic, organic pattern. The word "Vietnam" is centered within one of the smaller circles.

**Vietnam**

# SOMMAIRE

<b>RÉSUMÉ EXECUTIF</b>	<b>4</b>
<b>1. CONTEXTE</b>	<b>5</b>
1.1. Synthèse des enjeux de développement durable	6
1.2. Une stratégie nationale ambitieuse pour faire du Vietnam un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS)	7
1.2.1. Une nouvelle politique de développement et une diplomatie ouverte	7
1.2.2. Engagements en matière climatique	8
1.3. Une nouvelle donne pour le financement du développement	9
1.4. Éléments de cadrage de la stratégie française et mandat du groupe AFD	9
1.4.1. Partenariat historique et privilégié avec un pays clé dans la zone indopacifique	9
1.4.2. Mandat du groupe AFD	10
<b>2. STRATÉGIE D'INTERVENTION DU GROUPE AFD</b>	<b>12</b>
2.1. Objectif 1 : Contribuer au rehaussement des ambitions des politiques publiques et des capacités aux niveaux local et national	13
2.1.1. Participer activement au dialogue de politique publique sur le climat	13
2.1.2. Développer les politiques sectorielles	14
2.1.3. Renforcer les capacités des autorités centrales et provinciales	14
2.1.4. Contribuer à la production et au partage de savoirs	15
2.2. Objectif 2 : Accompagner le Vietnam vers une trajectoire bas carbone et dans ses engagements pris dans le cadre de la COP 26	15
2.2.1. Développer la capacité en énergies renouvelables et soutenir la modernisation du réseau	16
2.2.2. Soutenir des modes de production et des services publics collectifs moins émissifs et plus respectueux de l'environnement	16
2.3. Objectif 3 : Favoriser le développement de villes et territoires inclusifs, écologiques et résilients	18
2.3.1. Prévenir et gérer les inondations tout en renforçant le confort urbain	19
2.3.2. Limiter l'érosion côtière et lutter contre l'intrusion saline (et subsidence)	19
2.3.3. Limiter les impacts de la sécheresse	20
2.4. Partenariats stratégiques prioritaires	20
2.4.1. Mobiliser les savoir-faire français	20
2.4.2. Proposer une offre intégrée avec celle de l'UE et renforcer la coordination avec les bilatéraux dont l'Union Européenne	20
2.5. Suivi de la stratégie	21
<b>3. ANNEXES</b>	<b>22</b>
Annexe 1 – Schéma logique du Cadre d'intervention Pays 2021-2025	23
Annexe 2 – Cadre de redevabilité	24
Annexe 3 – Réponse de la stratégie AFD au Vietnam à la Stratégie Croissance Verte vietnamienne	25
Annexe 4 – Retour d'expérience : un positionnement du Groupe au Vietnam avec des impacts visibles sur la période 2016-2020	26
Annexe 5 – Soutenir les initiatives des organisations non-gouvernementales	28
Annexe 6 – Corpus stratégique du Vietnam relatif à la lutte contre le changement climatique	29
Annexe 7 – Modèle macro-économique GEMMES Vietnam : un travail prospectif inédit comme pivot du dialogue de politique publique	30
<b>LISTE DES SIGLES</b>	<b>31</b>

# RÉSUMÉ EXECUTIF

Alors qu'il comptait parmi les pays les plus pauvres de la planète au milieu des années 1980, le Vietnam a atteint le statut de **PRITI en 2010**.

Suite au XIII<sup>e</sup> Congrès du PCV début 2021, les autorités ont confirmé l'ambition de faire du Vietnam un **PRITS puis un pays développé pour le centenaire de l'indépendance en 2045**. C'est dans cette perspective qu'est engagée la révision de l'ensemble des plans et stratégies de développement post-2020, qui doivent également incorporer les récents engagements pris par les autorités lors de la COP 26 en matière de sortie du charbon d'ici 2040 et du net zéro émission d'ici 2050.

Le pays a initié sa **mue vers une trajectoire bas carbone mais demeure vulnérable sur le plan économique et très exposé aux aléas naturels dont les impacts sont et seront accentués par les effets du changement climatique**. Les besoins sont immenses. L'endettement public désormais maîtrisé grâce à de fructueux efforts entrepris de 2016 à 2020, cette décennie ouvre ainsi **une nouvelle donne pour le financement du développement**, dont le potentiel dépendra de la vision développée en termes d'APD.

S'inscrivant au cœur du **partenariat stratégique que la France** a noué avec le Vietnam, en résonance avec la stratégie régionale Asie du Sud Est en plein cœur de la zone **Indopacifique** et profondément ancrée au sein de la **Team Europe**, l'AFD est parvenue, dans cette période charnière, à asseoir au Vietnam la stratégie du groupe AFD, « **100 % Accord de Paris** », **tout en recherchant à maximiser l'impact sur le Genre et les objectifs de développement durable**.

Le groupe AFD s'efforcera de répondre aux attentes du pays (financement ET expertises) et aux priorités de la France. Il poursuivra la finalité suivante sur la période 2021-2025 : **accompagner le Vietnam dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des engagements de la COP 26, vers une trajectoire de développement bas carbone et résiliente**. Cette finalité sera articulée autour de trois objectifs opérationnels et s'appuiera sur des partenariats ciblés :

- **contribuer au rehaussement des ambitions des politiques publiques et des capacités au niveau national mais aussi au niveau provincial**, du fait du renforcement des responsabilités des provinces dans la planification et le financement des investissements, ce qui passe par : tirer parti du programme GEMMES afin de participer activement (i) aux dialogues de politique publique sur le climat, (ii) au développement des politiques sectorielles, (iii) au renforcement des capacités des autorités centrales et provinciales, et (iv) à la production et au partage de savoirs ;
- **accompagner le Vietnam vers une trajectoire bas carbone et dans ses engagements dans le cadre de la COP 26** en développant la capacité en énergies renouvelables et la modernisation des réseaux et en favorisant les mutations du modèle énergétique dans la perspective de la sortie du charbon, mais aussi en soutenant les modes de production et les services publics collectifs moins émissifs et plus respectueux de l'environnement ;
- **favoriser le développement de villes et territoires inclusifs, écologiques et résilients** en contribuant à prévenir les inondations tout en renforçant le confort urbain, à limiter l'érosion côtière et lutter contre l'intrusion saline, et à limiter les impacts de la sécheresse.

Le Groupe s'attachera à consolider la **valeur ajoutée et la lisibilité de ses interventions** en faveur de la transition énergétique et de la résilience des territoires urbains et ruraux, au plus près du terrain, et son identité d'acteur français ancré dans **l'équipe Europe**, au sein d'une **plateforme partenariale** qui réunit la recherche, les entreprises, la société civile, la jeunesse.

Durant ses 27 ans de présence au Vietnam, l'AFD s'est adaptée aux différentes mutations du pays. Poursuivre les grandes lignes de l'action engagée en 2016-2020 tout en s'adaptant au nouveau contexte post-2021 constituera un nouveau défi pour l'AFD.

A decorative graphic consisting of a thick orange line that spirals outwards from the center of the page, creating a sense of movement and depth. The spiral starts near the center and winds its way towards the edges of the frame.

**1.**

**CONTEXTE**

# 1.1. SYNTHÈSE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Le Vietnam figure en 2021 parmi les 15 pays les plus peuplés au monde avec plus de 98 millions d'habitants. Plus de 70 ans après la déclaration d'indépendance, et plus de 40 ans après des décennies d'une guerre meurtrière et la réunification, le pays a enregistré des progrès socio-économiques remarquables.** Il a connu l'une des croissances économiques les plus importantes de la région Sud-Est asiatique avec plus de 6 % en moyenne annuelle sur les 10 dernières années.

**Cette spectaculaire croissance s'est accompagnée de progrès très importants vers la réalisation des objectifs de développement durable.** Alors que son PIB par habitant n'était que de 95,2 USD en 1990, il atteint 2 785 USD en 2020, le Vietnam étant devenu un PRITI en 2010. Cette dynamique a sorti des dizaines de millions de personnes de la pauvreté<sup>1</sup> comme en témoigne la chute du taux de pauvreté de 58,1 % en 1992 à 6,7 % en 2018<sup>2</sup>. L'indice de développement humain (IDH) s'est significativement amélioré en vingt ans, passant de 0,483 points en 1990 à 0,704 points en 2019, et place ce pays pour la première fois au rang des pays à développement humain élevé (117<sup>e</sup>/189 pays)<sup>3</sup>, à un niveau comparable à celui de la Thaïlande et des Philippines. De nets progrès ont été réalisés en termes d'espérance de vie<sup>4</sup>, et d'éducation (mesurée par les années moyennes et prévues de scolarité). Ces progrès sociaux ont aussi été permis par l'électrification de l'ensemble du pays. Son réseau de transport et distribution s'étend sur tout le territoire national (zones rurales comprises), l'accès à l'électricité étant de 99,4 % en 2019<sup>5</sup>.

**Mais à long terme, le creusement des inégalités, le vieillissement de la population et la faible productivité de la main d'œuvre seront des enjeux clés.** En effet, l'IDH ajusté des inégalités (IDHI<sup>6</sup>) descend à 0,588 points en 2019, soit une perte de 16,5 %, traduisant notamment des inégalités dans la distribution des revenus et dans l'éducation. En termes d'inégalités de genre, le Vietnam obtient un score de 0,296 et un classement à la 65<sup>e</sup> place (sur 162 pays), traduisant des disparités modestes entre les femmes et les hommes en matière de santé, d'éducation, de représentation politique et de présence sur le marché du travail. Par ailleurs, l'augmentation de l'espérance de vie s'étant accompagnée d'une forte réduction de la fécondité et de

la natalité, la part de la population âgée du Vietnam augmente rapidement. Les projections de l'UNDESA<sup>7</sup> montrent qu'en 2030, le pays sera entré dans une phase de « vieillissement » alors que 12 % de sa population sera âgée de 65 ans et plus. Enfin, même si l'indice de compétitivité industrielle du Vietnam n'a cessé de croître ces dernières années, le pays affiche encore un retard en termes de productivité du travail par rapport aux autres pays de la région. Les écarts se réduisent mais demeurent toujours importants entre le Vietnam et les pays à revenu intermédiaire de la région tels que l'Indonésie et les Philippines (PRITI), la Thaïlande et la Malaisie (PRITS) (UNDP, 2019).

**L'économie vietnamienne se caractérise par un degré élevé de dualisme économique et une forte dépendance aux IDE** (Japon, Corée du Sud, Singapour, etc.). Le dynamisme de l'économie repose sur les exportations, pour lesquelles la part des investissements étrangers est essentielle. Les entreprises multinationales affichent une intégration limitée dans l'économie locale (le commerce extérieur y représente plus de 200 % du PNB, mais les exportations, comme les importations, sont à 70 % le fait des entreprises étrangères). L'enjeu des prochaines années sera de favoriser les synergies entre les IDE et le tissu économique local (qui se compose en grande partie d'entreprises familiales, opère souvent de manière informelle et à de faibles niveaux de productivité), et de progresser sur l'échelle de la valeur ajoutée en bénéficiant de la réorganisation des chaînes de valeur mondiales.

**La croissance économique du pays s'est accompagnée d'une forte augmentation des émissions de GES. Le secteur de l'énergie représente plus de la moitié des émissions,** en raison d'un recours important aux centrales thermiques à charbon (34 % des capacités installées). L'agriculture reste le deuxième secteur émissif avec 30 % des émissions totales de GES dont la riziculture est le principal contributeur. **Le Vietnam est l'une des économies les plus énergivores à l'échelle planétaire** : l'intensité énergétique de l'économie a fortement augmenté pour atteindre 0,4 tonne équivalent pétrole par 1 000 USD de PIB (TEP/kUSD), contre une moyenne de 0,24 au niveau mondial<sup>8</sup>. La transition vers une économie bas-carbone est nécessaire et **le gouvernement a pris des engagements ambitieux lors de la**

<sup>1</sup> Vietnam 2035, World Bank Group, 2016.

<sup>2</sup> <https://databank.worldbank.org/source/poverty-and-equity/Type/CHART/preview/on#>

<sup>3</sup> Classement « Human Development Index Ranking » de 2020 de l'UNDP.

<sup>4</sup> L'espérance de vie à la naissance de 75,4 ans en 2019, comparable à la moyenne des pays de l'Asie de l'Est et Pacifique.

<sup>5</sup> Doing Business 2020 report, World Bank Group.

<sup>6</sup> L'IDH ajusté aux inégalités (IDHI) est une mesure du développement humain des individus dans une société qui tient compte des inégalités. Sous condition d'égalité parfaite, l'IDH et l'IDHI sont égaux ; l'IDHI décroît pour s'éloigner de l'IDH à mesure que les inégalités augmentent.

<sup>7</sup> <https://population.un.org/wpp/Graphs/DemographicProfiles/Line/704>

<sup>8</sup> ibid.

**COP 26. Une politique volontariste en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique devra être complétée par une mutation profonde du modèle de production nationale en phase avec ces engagements** (cf. partie 1.2).

**Par ailleurs, le Vietnam figure parmi les pays non insulaires les plus vulnérables aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique**, en raison de sa configuration géographique (positionnement en aval de grands bassins versants transfrontaliers, importance des zones côtières – 3 260 km – des deltas et zones montagneuses), des événements météorologiques extrêmes qu'il subit régulièrement (typhons<sup>9</sup>, sécheresses) et des conséquences exacerbées des dérèglements climatiques. La bataille acharnée entre les forces de l'eau et de la terre est au cœur des mythes fondateurs du pays.

Dans un tel contexte, la résilience des territoires urbains et ruraux est mise à rude épreuve. La hausse des températures et du niveau des mers, la fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes combinées à une croissance démographique et à une urbanisation rapide et parfois anarchique entraînent un accroissement de nombreux risques, parmi lesquels les phénomènes d'érosion côtière, d'inondation urbaine, de subsidence, de salinisation des nappes phréatiques et de sécheresses. Ces vulnérabilités concernent l'ensemble du territoire. D'après la BM<sup>10</sup>, 40 % du delta du Mékong et 11 % du delta du Fleuve rouge

pourraient disparaître d'ici 2050 et la majorité du delta du Mékong pourrait se retrouver sous le niveau de la mer d'ici la fin du siècle (source GEMMES Vietnam). L'enjeu est désormais d'éviter que les risques et catastrophes naturelles ne remettent en cause les gains acquis au cours de 30 dernières années en matière économique et sociale.

**Les écosystèmes naturels du Vietnam comprennent une variété de forêts productives, de marais, de rivières et de récifs coralliens** qui, ensemble, abritent près de 10 % du total mondial d'espèces de mammifères et d'oiseaux. La couverture forestière, comprenant à la fois la forêt naturelle et les plantations, représente 47 % de la superficie totale du pays<sup>11</sup>. La déforestation liée à l'agriculture, le développement des infrastructures, l'urbanisme et les incendies représentent la menace principale à la riche biodiversité terrestre présente au Vietnam et fragilisent la mangrove, barrière naturelle à la remontée des eaux et facteur de réduction des émissions. La biodiversité marine est, elle, menacée par la pollution des eaux domestiques et industrielles, la construction de barrages et d'infrastructures.

Ces différents enjeux de développement durable pour le Vietnam s'intègrent parfaitement dans ceux de la région Indopacifique qui est incontournable au niveau global en matière de lutte contre les changements climatiques, de prévention et gestion des catastrophes naturelles, de préservation de la biodiversité et plus largement de la réalisation des ODD.

## 1.2. UNE STRATÉGIE NATIONALE AMBITIEUSE POUR FAIRE DU VIETNAM UN PRITS

### 1.2.1. Une nouvelle politique de développement et une diplomatie ouverte

**Sur le plan politique**, le Parti dirige, oriente, arbitre et sanctionne, tandis que le gouvernement et son administration exécutent et gèrent. **Le Vietnam a conduit des réformes pragmatiques** dans l'esprit de la stratégie d'ouverture économique du Doi Moi engagée au milieu des années 1980.

Le Congrès du PCV, début 2021, a renouvelé les équipes dirigeantes sans rupture perceptible, et a nommé Pham Minh Chinh au poste de Premier ministre.

**L'ambition du gouvernement** – réitérée lors du XIII<sup>e</sup> Congrès du Parti en janvier 2021 – **est de faire du Vietnam un pays développé en 2045** (pour le centenaire de l'Indépendance). **Sur le plan international, le Vietnam soigne particulièrement sa politique d'équilibre entre la Chine et les États-Unis, ses deux principaux partenaires économiques.** Avec la Chine, Hanoi cherche à maintenir des relations cordiales, malgré les tensions en mer de Chine méridionale (appelée mer de l'Est au Vietnam).

Parallèlement, la politique omnidirectionnelle reste une priorité du Vietnam notamment avec les partenaires de l'ASEAN, de l'Asie (Japon, Corée du Sud, Inde), mais aussi

<sup>9</sup> En 2017 et 2020, le pays a été marqué par des typhons meurtriers provoquant un cumul de près de 600 morts et des dégâts estimés à 4,3 Mds USD.

<sup>10</sup> Banque Mondiale, Rapport « Taking stock », Décembre 2020 (« From Covid-19 to climate change »).

<sup>11</sup> Seulement 7 % de la forêt restante est une forêt « primaire » et près de 70 % est une forêt secondaire de qualité médiocre. Les forêts et les rivières ont été fortement dégradées et un travail de restauration serait pertinent.

avec l'UE. Depuis une décennie, le Vietnam oriente sa politique étrangère sur son intégration dans l'économie mondiale en signant ou négociant des accords de libre-échange (CPTPP, RCEP, EVFTA). Le dernier Congrès a réaffirmé cette volonté d'ouverture. **L'année 2020 a marqué une étape clé dans la montée en puissance du Vietnam sur la scène régionale et internationale, avec simultanément la présidence tournante de l'ASEAN pour 2020 ainsi qu'un siège au Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la période 2020-2021.**

### 1.2.2. Engagements en matière climatique

Depuis deux décennies<sup>12</sup>, les engagements du Vietnam dans la lutte contre le changement climatique sont marqués à la fois par sa réponse active aux appels internationaux (adhésion à l'Accord de Paris 2015, engagements à la COP 26) et par le développement de documents stratégiques en faveur du climat.

Une grande partie des actions envisagées par les textes légaux nationaux concerne l'adaptation, qui est le vrai fil rouge de la politique climat du gouvernement vietnamien, à savoir la cohabitation avec les nouvelles conditions climatiques grâce aux actions d'adaptation (production, organisation spatiale, technologie) et à la modification du modèle de développement de l'ensemble de l'économie et des secteurs clés, notamment l'agriculture.

Les actions d'adaptation envisagées peuvent être classées en trois catégories : (i) renforcer la résilience et améliorer les capacités d'adaptation ; (ii) prévenir et atténuer les risques et les dommages des sinistres naturels, et (iii) renforcer la capacité d'adaptation au niveau national en améliorant l'environnement institutionnel, les ressources financières et la coopération internationale et en appliquant les obligations internationales sur le climat.

En termes d'atténuation, sa NDC mise à jour en 2020 a révisé à la hausse l'objectif de réduction des émissions de 8 % à 9 %, et jusqu'à 27 %, au lieu de 25 % par rapport à l'année 2014, avec le soutien financier international, soit une réduction en valeur absolue de 83 MT CO<sub>2</sub>eq par an ou 250 MT avec l'aide internationale<sup>13</sup>. Par ailleurs, lors de

la COP 26 en novembre 2021, le premier ministre vietnamien a déclaré l'objectif très ambitieux du Vietnam d'atteindre le net zéro émission vers 2050, une ambition remarquable pour un pays dont l'industrialisation date seulement de trois décennies<sup>14</sup>.

La question « climat » a été intégrée et développée progressivement dans les différents documents stratégiques et légaux les plus importants du pays (Résolution du PCV et/ou du gouvernement, lois et décrets, Stratégies nationales et/ou sectorielles, plans d'actions et programmes nationaux (cf. Annexe 6)) en s'appuyant sur différentes notions et approches comme « le développement soutenable », « l'adaptation et l'atténuation au changement climatique », « l'énergie renouvelable », « la croissance verte » et « l'économie circulaire ». La Stratégie Nationale sur le Changement Climatique (NSCC) – vision 2050 –, ainsi que le plan d'action de la croissance verte seront soumis à la validation du premier ministre en avril 2022 et intégreront les engagements pris lors de la COP 26, comme toutes les stratégies sectorielles qui doivent évoluer pour s'aligner sur ces nouveaux objectifs<sup>15</sup>.

Par ailleurs, devant un tel objectif, le projet de PDP8 sera modifié courant 2022, notamment en ce qui concerne les perspectives d'investissements en matière de production d'électricité fossile qui est actuellement jugée incohérente avec les engagements climat de long terme du pays. Le Vietnam devra trouver la bonne trajectoire permettant de tenir ses nouveaux engagements « climat » internationaux et ses besoins réels pour sécuriser ses besoins en énergie afin de poursuivre son développement économique.

Une transition vers les sources d'énergies plus propres ou renouvelables est amorcée et le Vietnam montre des signes positifs d'engagement politique vers une trajectoire plus résiliente et moins carbonée, en ligne avec ses objectifs de développement et de positionnement au niveau régional et global. Ses engagements étant étalés sur une période relativement longue, jusqu'en 2050, les actions déterminées dès maintenant, à travers les plans stratégiques nationaux pour la période 2021-2025 sont très attendues, car les résultats climat positifs ont besoin d'importants investissements suffisamment tôt.

<sup>12</sup> À compter de la soumission auprès de la UNFCCC (Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique) de la Vietnam Initial National Communication en 2003, considéré comme point de repère de la dynamique de la politique du Vietnam en matière de la lutte contre le changement climatique.

<sup>13</sup> Cet objectif de mitigation est également relayé sur les secteurs clés : énergie, agriculture, usage foncier et forêt, et déchets.

<sup>14</sup> Ces engagements dépassent, par exemple, celui de l'Inde qui vise le net zéro vers 2070 et celui de la Chine vers 2060.

<sup>15</sup> Lors de la 1ère réunion du Comité de Pilotage du suivi des engagements pris à la COP 26, le Premier Ministre a demandé à chaque Ministre de procéder aux révisions nécessaires de leur stratégie.

# 1.3. UNE NOUVELLE DONNE POUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT<sup>16</sup>

En 2019, le Vietnam a reçu plus de 2,2 Mds USD d'APD brute (1,2 APD nette) plaçant ainsi ce pays au **1<sup>er</sup> rang des pays** recevant le plus d'APD brute en **Asie du Sud-Est, et en ASEAN**, et le 2<sup>e</sup> de l'APD nette en ASEAN derrière le Myanmar (2 Mds USD). **La France est l'un des bailleurs de fonds les plus actifs au Vietnam** avec, sur la période 2008-2019, un volume d'APD atteignant 2,2 Mds USD, ce qui la positionne comme 4<sup>e</sup> bailleur, 2<sup>e</sup> bilatéral et 1<sup>er</sup> européen, restant cependant très loin des montants mobilisés tant par les multilatéraux que par le Japon.

L'APD est caractérisée par une baisse tendancielle depuis 2014. L'APD brute baisse en volume de 48 % (4,9/2,4 Mds USD), et l'APD nette de 34 % (3,2/1,09 Mds USD) entre 2014-2019, imputable à plusieurs facteurs :

- le passage du pays de la catégorie de PMA à celle de PRITI en 2010, ainsi que le changement progressif de politique des bailleurs multilatéraux comme la BM et la BASD<sup>17</sup> entre 2017 et 2019 ;
- pour contrer la hausse de la dette publique (62,2 % du PIB, 2015), l'Assemblée nationale a adopté en 2015 la Résolution 78 qui établit un double plafond financier restreignant l'endettement: (i) le plafond d'endettement public

est de 65 % du PIB et (ii) les remboursements des prêts d'APD se limitent à 25 % du total des recettes de l'État.

- Enfin, le Vietnam accorde une grande importance aux conditions de **concessionnalité** qui sont plus strictes par rapport aux normes internationales de l'OCDE<sup>18</sup>. Ces facteurs ont **freiné la préparation et la mise en œuvre des projets d'investissement notamment sur endettement extérieur.**

Les contraintes et l'instabilité des politiques créent **une situation d'incertitude et de contraintes** pour développer de nouveaux financements et faire preuve d'innovation.

Même si le poids des financements extérieurs a décru au cours de la dernière décennie, les autorités mettent en avant l'importance d'assurer une bonne exécution des projets qui connaissent de sérieuses difficultés. Elles insistent sur les objectifs suivants dans le cadre des documents de planification: (i) décaisser 90 % des fonds prévus et (ii) achever plus de 80 % des projets déjà planifiés. Toutefois, **la capacité à atteindre ces résultats restera incertaine** tant que la révision des textes clés et leur application ne promouvront pas un changement radical dans la responsabilité des acteurs.

## 1.4. ÉLÉMENTS DE CADRAGE DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE ET MANDAT DU GROUPE AFD

### 1.4.1. Partenariat historique et privilégié avec un pays clé dans la zone indopacifique

**La France et le Vietnam sont liés par une relation diplomatique forte fondée sur une histoire partagée.** En 2013, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques,

la France a signé avec le Vietnam un Partenariat stratégique. La visite d'État du Président de la République en septembre 2016 a permis de conforter une relation unique entre la France et le Vietnam. Lors du 45<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques en 2018, M. Nguyen Phu Trong, Secrétaire général du PCV en visite officielle en France a signé avec le Président de la République française une déclaration

<sup>16</sup> L'ensemble des données présentées dans la note proviennent des statistiques de l'OCDE (note APD conjointement mise à jour par l'AFD et le SER en Octobre 2020) <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/d98d9e4a-b536-4f9b-988a-b70a2e48ee46/files/60a6ff58-5eba-4f66-b622-4158de42b209> <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CRS1>

<sup>17</sup> En tant que PRI, le Vietnam ne peut plus officiellement avoir recours aux financements de l'International Development Association (IDA) – le guichet concessionnel de la Banque mondiale – depuis 2017, et a désormais accès au guichet de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (IBRD), qui fournit des prêts moins concessionnels. De plus, le Vietnam ne bénéficie plus des prêts très concessionnels de l'Asian Development Fund de la BasD, et n'est désormais éligible qu'aux prêts à taux de marché provenant de l'Ordinary Capital Resources (OCR) depuis janvier 2019.

<sup>18</sup> L'élément don de 25 % pour les projets déliés et 35% pour les projets liés.

conjointe. La visite du Premier ministre vietnamien, P. Pham Minh Chinh, en France en novembre 2021 – sa première visite bilatérale à l'étranger – a permis de donner une impulsion à la relation bilatérale avec la nouvelle équipe dirigeante.

Les célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques en 2023 et du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'AFD en 2024, seront l'opportunité de consolider le positionnement singulier de la France et de renforcer le rôle que l'Agence se propose de jouer dans l'appui aux dialogues de politiques publiques sur les enjeux d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

Ces différentes rencontres ont permis de réitérer le souhait partagé de **promouvoir le développement d'un monde multipolaire**, de souligner l'importance fondamentale de la relation entre l'UE et l'ASEAN et de rappeler le souhait de la France de conforter sa coopération avec le Vietnam. Cette volonté de coopération a connu un nouvel élan avec la signature des Accords de Libre-échange en juin 2019 et leur ratification en 2020. Durant cette année 2020 où le Vietnam a présidé l'ASEAN et a été membre non permanent du conseil de sécurité des Nations-Unies, la France est devenue « partenaire de développement » de l'ASEAN.

Le Vietnam est ainsi un partenaire incontournable en Asie du Sud-Est, avec lequel la France peut travailler en faveur d'un **espace Indopacifique inclusif, défenseur du multilatéralisme et protecteur des biens communs**.

**Au plan commercial**, la France enregistre un déficit<sup>19</sup> important (autour de 4,4 Mds EUR en 2020) et ne représente que 1 % des échanges commerciaux internationaux du Vietnam. Près de 300 entreprises françaises sont présentes au Vietnam, certaines étant très bien implantées. En 2021, avec 3,6 Mds EUR d'investissements directs étrangers (en stock), la France se situe au 2<sup>e</sup> rang des investisseurs européens et au 16<sup>e</sup> rang des investisseurs mondiaux au Vietnam<sup>20</sup>. L'intérêt des entreprises françaises pour le Vietnam est croissant et la France souhaite y conduire une **diplomatie économique ambitieuse**. Celle-ci s'appuie sur le savoir-faire des entreprises françaises, dans de nombreux secteurs (énergie, santé, sécurité de la chaîne alimentaire, tourisme, infrastructures et services urbains, prévention des risques environnementaux, services dématérialisés).

**La relation bilatérale est également nourrie par une très forte coopération**, marquée par la diversité des champs investis (culturel, éducatif et linguistique, universitaire, scientifique, santé, gouvernance...) et la forte densité d'opérateurs français présents au Vietnam. Tirant les leçons de l'évaluation menée en 2018-2019 sur la stratégie d'intervention française au Vietnam entre 2005 et 2015, la France mobilise l'ensemble de l'équipe France au service de la coopération bilatérale en optimisant les complémentarités afin de gagner en valeur ajoutée et lisibilité. Le groupe AFD occupe une **place importante dans le dispositif de coopération français au Vietnam** qui est également marqué par la présence d'associations et d'ONG françaises, par le travail d'institutions scientifiques telles que le CIRAD, l'IRD et l'EFEO. La coopération s'appuie également sur des liens très denses et anciens entre collectivités locales, qui se réunissent régulièrement autour des assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne<sup>21</sup>.

“

***La France et le Vietnam sont liés par une relation diplomatique forte fondée sur une histoire partagée.***

*En 2013, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques, la France a signé avec le Vietnam un Partenariat stratégique.*

<sup>19</sup> Note de cadrage économique SER sept 2021.

<sup>20</sup> [http://www.mpi.gov.vn/Pages/tinbai.aspx?idTin=51345&idom=208&fbclid=IwAR0bK-sHACnN5uxmFTCN58QNC\\_bCVZSxmIW2h-cEnrJqlfQZwplHKLBYbms](http://www.mpi.gov.vn/Pages/tinbai.aspx?idTin=51345&idom=208&fbclid=IwAR0bK-sHACnN5uxmFTCN58QNC_bCVZSxmIW2h-cEnrJqlfQZwplHKLBYbms)

<sup>21</sup> Les prochaines Assises de la coopération décentralisée sont programmées fin 2022.

## 1.4.2. Mandat du groupe AFD

Afin d'approfondir cette coopération riche, ancienne et multiforme, la France place **la lutte contre le changement climatique, notamment via le groupe AFD, au cœur de la coopération bilatérale** (cf. déclaration conjointe de 2018).

La France **ancre son action au cœur de la « Team Europe » et s'associe aux efforts européens** (sur les plans opérationnels et diplomatiques) pour agir et plaider en faveur d'une stratégie de développement bas carbone et résiliente à long terme, en ligne avec **les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris et de la COP 26, les ambitions du Green Deal européen et de l'EVFTA.**

Implantée au Vietnam depuis 1994, l'AFD s'est imposée comme un partenaire de confiance sur les enjeux de lutte contre le changement climatique<sup>22</sup>. Dans ce contexte renouvelé et conformément à la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales de 2021 et aux priorités géographiques et sectorielles définies par le CICID, le groupe AFD interviendra au Vietnam pour contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Son action sera guidée par les engagements de son plan d'orientation stratégique, notamment celui d'être 100% Accord de Paris et par les priorités de sa stratégie en Asie du Sud-Est (cf. encadré).

Le Groupe aura à cœur d'associer les acteurs économiques français et de créer des synergies avec les autres outils de financement français et européens (prêts du Trésor, FSPI, délégation de fonds /garanties UE...).

### Stratégie régionale 2020-2024 – Asie du Sud-Est

Les trois priorités de la stratégie régionale Asie du Sud-Est prennent leur source dans les enjeux régionaux (augmentation des GES, biodiversité en danger et augmentation des inégalités). Elles visent donc à i) encourager les transitions vers des trajectoires bas-carbone et la résilience des territoires au travers du soutien à la transition énergétique et la résilience urbaine et rurale ; ii) soutenir la préservation et la gestion durable de l'environnement terrestre et maritime, au travers de la gestion des ressources naturelles et d'une économie bleue durable ; iii) atténuer les déséquilibres sociaux et réduire les inégalités via le renforcement du capital humain, l'accès à l'offre de services publics et l'inclusion sociale.

Cependant, dans une région où son activité est limitée par son mandat et ses conditions financières d'intervention, et avec un volume cible d'activité de l'ordre d'1 Md EUR de nouveaux engagements par an, le groupe AFD reste un acteur de taille modeste. Le réflexe partenarial (ODD17) tient donc un rôle central en ce qu'il génère un effet de levier significatif pour nos activités. En ce sens, la stratégie régionale intègre dans ses objectifs le renforcement de la coopération avec l'Équipe France, l'UE, la BASD et la BM, mais également avec les ONG et le secteur privé. Par ailleurs, suite à l'obtention par la France du statut de partenaire de développement de l'ASEAN, l'AFD a initié un partenariat avec cette organisation régionale.

<sup>22</sup> Cf. Annexe 5 : Positionnement du Groupe au Vietnam.

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through the letters of the large number '2'.

# 2.

**STRATÉGIE  
D'INTERVENTION  
DU GROUPE AFD**

Le Vietnam se trouve aujourd'hui dans une période charnière. Après la crise de l'endettement public (désormais sous contrôle), puis la crise sanitaire internationale, s'ouvre en 2022 un nouveau cycle durant lequel seront révisés les plans et stratégies structurants du pays avec comme toile de fond les grands engagements pris lors de la COP 26.

Fort de ses acquis, le Groupe **poursuivra la finalité suivante sur 2021-2025 : accompagner le Vietnam dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, vers une trajectoire de développement bas carbone et résiliente (annexe 1 – schéma logique)** avec une inflexion volontariste sur :

- **une implication plus forte dans les dialogues de politique publique « climat »** basée sur l'ancrage du dispositif GEMMES (cf. annexe 7) auprès du MONRE, de la Facilité WARM favorisant le dialogue au niveau national, régional et provincial, et d'EVN pour le développement d'une *Transition juste* ;
- **l'articulation et la valorisation de la grande variété des compétences, expertises et relations des différents acteurs de l'Équipe France**, dont Proparco sur les enjeux d'atténuation et Expertise France pour optimiser les impacts des projets financés par l'AFD ;

- **une approche résolument** en format « *Team Europe* » sur les grands enjeux climat avec un rôle de facilitateur pour l'émergence d'initiatives stratégiques et financières.

En termes de démarche, le Groupe privilégiera les solutions limitant les impacts environnementaux des projets et celles plus favorables à la biodiversité (convergence des agendas climat et biodiversité). Il accordera également une place importante, à travers ses opérations et partenariats, aux enjeux de genre, de réduction de la pauvreté et de réduction des inégalités (renforcement du capital humain via la formation professionnelle ; accès aux services publics ; inclusion sociale, y compris des minorités, etc.) et favorisera une approche de co-construction avec les parties prenantes en ciblant les territoires et les populations les plus vulnérables.

L'AFD consolidera la valeur ajoutée et la lisibilité de ses interventions en faveur de la transition énergétique et de la résilience des villes et territoires, ainsi que le dialogue de politiques publiques, en valorisant sa proximité avec le terrain et son identité d'acteur français ancré dans l'équipe Europe.

## 2.1. OBJECTIF 1 : CONTRIBUER AU REHAUSSEMENT DES AMBITIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES CAPACITÉS AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL

L'AFD est un acteur reconnu pour la qualité du dialogue qu'elle a noué avec les autorités centrales et locales ainsi que pour son positionnement au cœur du dialogue sur les politiques publiques relatives au climat. Ce dialogue, reposant en particulier sur la démarche de l'étude GEMMES développée en étroite relation avec le MONRE, avec des résultats très concrets présentés à la COP 26, est un pilier essentiel pour l'atteinte des objectifs de la stratégie, liés à la transition bas carbone et à la résilience des villes et des territoires. L'AFD sera très attentive à consolider cet avantage comparatif à travers le maintien d'une participation active au dialogue de politiques publiques, le renforcement des capacités des autorités locales et nationales, la production et le partage de savoirs.

### 2.1.1. Participer activement au dialogue de politique publique sur le climat

**Au niveau national**, la priorité sera de poursuivre l'**accompagnement du gouvernement dans l'opérationnalisation de l'Accord de Paris et le rehaussement de ses ambitions vers une trajectoire de développement bas carbone à long terme et la mise en œuvre de ses engagements en matière de climat pris lors de la COP 26**. L'AFD tâchera de nourrir l'effort opérationnel et diplomatique, français et européen, pour un appui global et structuré en faveur d'une stratégie de développement bas carbone du Vietnam.

La **Facilité 2050** de l'AFD facilitera l'accompagnement du Vietnam avec notamment :

- i) les travaux du modèle **GEMMES Vietnam** (cf. annexe 9) engagés en 2019 ;
- ii) un appui à l'intégration des questions liées au changement climatique dans le SEDP (*Socio-Economic Development Plan 2021-2025/2030*) ;
- iii) une intervention en cours de définition en faveur d'un mécanisme de mise en œuvre des engagements pris à la COP 26 (plateforme multi-bailleurs qui succèdera au SPRCC).

La **Facilité européenne WARM** vise à appuyer le dialogue de politiques publiques pour renforcer la résilience des territoires, dans une approche nourrie par les activités concrètes menées sur le terrain dans le cadre de la préparation et la mise en œuvre des projets d'adaptation menés par l'AFD dans les différentes provinces.

À une échelle plus locale, l'AFD poursuivra les efforts de sensibilisation aux enjeux « résilience et climat » et son action en organisant des séminaires et en continuant son plaidoyer en faveur de la lutte contre le changement climatique, y compris auprès de la jeunesse dans la lignée de son action depuis 2017<sup>23</sup>.

### 2.1.2. Développer les politiques sectorielles

Au Vietnam, l'AFD accompagnera en particulier le dialogue de **politique publique au niveau sectoriel** afin de promouvoir les réformes dans les domaines prioritaires de son intervention en faveur d'une part de la transition énergétique, et d'autre part de la résilience urbaine et territoriale et de la gestion intégrée des ressources en eau.

L'AFD focalisera ses efforts au niveau de ses partenaires clefs comme EVN et le secteur financier pour les préparer à la mutation du modèle économique dans le cadre des engagements du Vietnam.

En matière de **gestion de l'eau, des ressources naturelles** et en faveur d'un **développement urbain résilient**, l'AFD mobilisera en particulier la **Facilité WARM** financée sur fonds délégués de l'UE. L'objectif sera de développer des **mesures d'accompagnement à forte valeur ajoutée** (composantes Projet) afin de renforcer les capacités locales et les bonnes pratiques dans les phases de préparation, de

mise en œuvre et de capitalisation des projets. La Facilité permettra également de nourrir le **dialogue de politique publique et stratégique**, notamment avec le MoC, le MONRE et le MARD. Au niveau des provinces soutenues, WARM permettra de contribuer à repenser les stratégies de développement d'aménagement et d'investissement pour intégrer les questions du changement climatique. Expertise France sera mobilisée pour organiser des **voyages d'études** sur ces thématiques et **renforcer le partage d'expériences et l'influence française et européenne**.

### 2.1.3. Renforcer les capacités des autorités centrales et provinciales

Fort de sa longue présence au Vietnam et des relations privilégiées qu'elle a nouées, l'AFD s'est attachée à consolider un **dialogue de confiance avec les autorités centrales et locales, au plus près des territoires**.

Au niveau central, de nombreux **programmes de coopération technique** ont permis de consolider les liens avec des ministères centraux clés, dont le MPI, le MOF et le MONRE mais aussi le BOG<sup>24</sup>.

À l'échelle locale, tant dans les phases d'identification de projets que de suivi et mise en œuvre, l'agence a multiplié les déplacements sur le terrain et attaché la plus grande attention à répondre aux besoins spécifiques des **territoires et des acteurs/administrations locaux**, dont les champs de compétences ont été récemment étendus, avec notamment une plus grande autonomie des provinces dans la sélection et la gestion des projets.

Le Groupe accompagnera les villes et territoires depuis les phases de préparation des opérations jusqu'aux phases de mise en œuvre et suivi. Les appuis développés (renforcement de capacités, capitalisation, lien avec les politiques publiques nationales) permettront d'accroître les compétences et de diffuser les bonnes pratiques, de déverrouiller la vision limitée aux seules infrastructures financées afin d'instaurer un dialogue sur des problématiques plus larges à l'échelle des territoires, et d'inscrire dans la durée le partenariat de confiance noué avec les équipes locales. Il sera recherché la mise en place de « plateformes de dialogue et d'échanges » entre provinces confrontées aux mêmes enjeux, afin de renforcer les synergies entre les provinces et mener des actions de sensibilisation, mais également des plaidoyers auprès des ministères et institutions nationales tirés des enseignements des projets.

<sup>23</sup> Conférence sur la résilience des territoires en 2018 puis en 2020, 3 concours 2018/2019/2020 avec l'Union de la Jeunesse communiste (UDJ), participation aux débats sur la transition énergétique, notamment avec l'UE.

<sup>24</sup> À titre d'exemple, Expertise France met en œuvre une coopération technique mobilisant de l'expertise française destinée à opérationnaliser la réforme entreprise sur l'e-gouvernement par les autorités vietnamiennes. Financé par l'AFD jusque début 2022, ce projet sera poursuivi sur financement de l'Ambassade (FSP), avec la mobilisation des mêmes profils d'experts français. Des synergies seront recherchées avec les provinces d'intervention de l'AFD.

Dans les provinces d'intervention, l'Agence soutiendra la définition de plans de développement et d'investissements tenant compte de l'incidence du changement climatique. Le développement des projets de coopérations décentralisées et des voyages d'études avec l'appui d'Expertise France permettront également de consolider le dialogue entre pairs et d'ancrer ces relations dans le temps long.

#### 2.1.4 . Contribuer à la production et au partage de savoirs

**En tant qu'institution apprenante, l'AFD s'efforcera également de rester présente sur le terrain des idées et de la recherche, aux côtés des autorités et associations locales, à travers :**

- i) la capitalisation des savoirs tirés des évaluations de ses interventions ;
- ii) la mise en œuvre de plusieurs programmes de recherche :
  - application du modèle GEMMES au Vietnam afin d'évaluer l'impact des dommages climatiques, copiloté avec le MONRE ;

- modélisation de la trajectoire des émissions et du pic d'émission ;
- programmes de la direction Innovations Recherches et Savoirs de l'AFD sur les inégalités, indicateur de soutenabilité environnementale...
- réalisation d'études sur l'érosion côtière ;

iii) la participation à des ateliers avec les ministères et les provinces concernées, par exemple en 2022 et 2023 sur le développement territorial/ urbain résilient ;

iv) l'organisation de voyages d'études (lutte contre l'érosion, les inondations, la sécheresse...) avec Expertise France et visant à créer des liens également entre collectivités locales des deux pays.

L'AFD s'engage à élargir leur diffusion et à rendre ces travaux accessibles grâce à des outils de sensibilisation et d'information grand public, en lien en particulier avec l'Institut Français du Vietnam mais aussi les médias locaux.

## 2.2. OBJECTIF 2 : ACCOMPAGNER LE VIETNAM VERS UNE TRAJECTOIRE BAS CARBONE ET DANS SES ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DE LA COP 26

Les émissions de GES du Vietnam ont fortement augmenté en près de 30 ans pour atteindre 364,4 MtCO<sub>2</sub>e en 2018, avec un rythme annuel moyen de croissance supérieur à 11 %, plaçant le pays à la 25<sup>e</sup> place des pays les plus émetteurs (source WRI).

À l'heure où le Vietnam s'est engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, et vient de signer le « *Global Coal to Clean Power Transition Statement* » lors de la COP 26, la communauté internationale reconnaît ces ambitions comme louables, mais le chemin à emprunter suscite encore des interrogations.

Le groupe AFD soutiendra dans le cadre de la *Team Europe Initiative Climat* les efforts du pays en accompagnant sa transition énergétique (**développement des énergies renouvelables et maîtrise de la demande**) ainsi que l'évolution

vers des **modes de production et des services publics collectifs moins émissifs et plus respectueux de l'environnement**.

Le groupe AFD, en lien étroit avec les autres membres de l'équipe Europe définira un positionnement original, comme « plateforme partenariale » multi-acteurs (institutions locales, entreprises et banques publiques, bailleurs, chercheurs, société civile...), afin de tout mettre en œuvre pour accompagner le Vietnam dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Dans le cadre de cette priorité ciblant prioritairement des impacts en matière d'atténuation dans la lutte contre le changement climatique, le Groupe sera également attentif à la résilience des infrastructures financées ainsi qu'à l'importance d'accompagner des transitions justes.

Il privilégiera des projets à fort impact social permettant de réduire les inégalités et notamment les inégalités femmes-hommes, tant dans le cadre des activités déployées sur le terrain par les projets que d'actions auprès des maîtrises d'ouvrages.

Par ailleurs, le Groupe veillera à privilégier les solutions présentant des co-bénéfices en matière de biodiversité (convergence des agendas climat et biodiversité).

### 2.2.1. Développer la capacité en énergies renouvelables et soutenir la modernisation du réseau

En 2020, la puissance installée (près de 60 GW), se compose de 35,5 % d'hydroélectricité, 48,8 % de thermique à base fossile, 13,6 % de renouvelables (hors hydro) et environ 2 % d'importation. À l'horizon 2030, le Vietnam prévoit une **multiplication par 4 de sa demande en électricité**. Pour répondre à cette demande et à son engagement dans l'Accord de Paris, le gouvernement affiche **un volontarisme renouvelé sur les énergies renouvelables**.

**Le secteur de l'électricité au Vietnam est largement dominé par l'entreprise publique EVN**, qui contrôle aujourd'hui 60 % de la capacité installée, assure le rôle d'acheteur unique, détient le monopole du transport et de la distribution et assure la totalité du service de facturation et de recouvrement. En termes d'investissement, EVN va continuer à jouer un rôle important et devrait assurer environ 30 % des investissements totaux du secteur jusqu'en 2030, soit de l'ordre de 3 à 4 Mds USD/an. Le gouvernement a validé en 2017 un projet de **restructuration du secteur électrique** (mécanisme de marché, ouverture au secteur privé, notamment sur les ENR, politique tarifaire...). Il s'appuie sur le secteur privé pour le développement **des énergies renouvelables intermittentes**.

**Au cours des dernières années, l'AFD a significativement renforcé son partenariat avec EVN et ses filiales, avec notamment quatre concours** d'un montant total de plus de 250 MEUR, dont : i) en 2017, deux concours non souverains d'un montant total de 100 MEUR pour **l'extension de 360 MW du barrage hydraulique de Ialy et la construction d'une ferme solaire de 49MWc sur le réservoir de Se San 4** (travaux achevés en 2020) assortis d'une subvention d'assistance technique de 2 M EUR financée par l'UE ; ii) en 2018, un prêt non souverain de 80 MEUR en faveur de sa filiale de distribution électrique du Sud Vietnam (SPC), pour renforcer le réseau de distribution, réduire les pertes techniques et favoriser l'intégration des énergies renouvelables ; iii) en 2021, un prêt non souverain de 70 M EUR pour **l'extension de la centrale de Hoa Binh**, une des pièces centrales du dispositif électrique du Vietnam.

À l'avenir, le financement du secteur énergie n'étant plus prioritaire actuellement dans la politique APD du Vietnam (maîtrise de l'endettement public), l'intervention du Groupe se poursuivra à travers des prêts non souverains sur les priorités d'investissement suivantes :

i) **Modernisation des réseaux de transmission et de distribution pour renforcer la capacité du système d'électricité à mieux intégrer les nouvelles ressources renouvelables intermittentes** et sécuriser l'approvisionnement électrique sur tout le territoire.

ii) **Augmentation de la capacité installée en hydroélectricité**, avec de nouveaux financements, en priorité pour l'extension des centrales hydroélectriques existantes et, si envisageable, pour les centrales à pompage turbinage ;

iii) **Développement des énergies renouvelables intermittentes, solaire et éolien**, en s'appuyant notamment sur le secteur privé (interventions de Proparco) et les banques publiques (cf. 2.2.2.i).

Au-delà du financement des investissements prioritaires ci-dessus pour lesquels l'AFD pourra s'associer avec d'autres banques de développement (KfW, BEI...), l'AFD pourrait contribuer à une démarche de soutien en format *Team Europe* à EVN, **tant en termes de renforcement de capacité d'innovation, de digitalisation que des ressources humaines**, pour l'accompagner dans la traduction opérationnelle des engagements du gouvernement pris lors de la COP 26 à son échelle. Cet appui pourrait être construit en s'appuyant sur des subventions déléguées de l'UE.

### 2.2.2. Soutenir des modes de production et des services publics collectifs moins émissifs et plus respectueux de l'environnement

L'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris et des ODD repose en partie sur la transformation des systèmes économiques et financiers et des modèles de développement, afin de favoriser des pratiques responsables et durables en matière de production, consommation et investissement.

À ce titre, le Groupe soutiendra le développement de la finance verte, les efforts du gouvernement en faveur de l'efficacité énergétique<sup>25</sup> et les acteurs publics et privés désireux de s'engager dans des processus de transformation de leur modèle pour s'inscrire dans une telle trajectoire.

<sup>25</sup> Le pays a adopté un programme d'efficacité énergétique avec un objectif de réduction de 5 % à 8 % de l'énergie consommée au niveau national.

## i) Développer la finance verte auprès des banques publiques et privées

**Des réformes ont été engagées dans le secteur bancaire pour promouvoir la finance verte. Les attentes ont été renforcées depuis la COP 26 pour que celle-ci puisse jouer pleinement son rôle dans la transition bas carbone et la lutte contre les impacts du changement climatique.**

Depuis la crise de 2011, le secteur bancaire<sup>26</sup> a été profondément réformé et assaini. La SBV a aussi encouragé la sensibilisation et le renforcement des institutions financières en matière de gestion environnementale et sociale. De plus, l'engagement croissant des banques en faveur d'enjeux liés au changement climatique fait écho à la volonté du gouvernement d'exercer un effet d'entraînement sur les financements privés et locaux.

L'AFD a engagé en 2020 la **1<sup>ère</sup> ligne de crédit SUNREF de 100M USD avec la BIDV** afin de faciliter l'accès au financement des investisseurs sur le marché des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Un programme d'assistance technique complète le prêt afin d'accompagner la BIDV dans l'amélioration de la gestion des risques environnementaux et sociaux liés à cette activité.

**Forte de cette référence, le groupe AFD diversifiera ses interventions au bénéfice des institutions financières publiques et privées** afin de contribuer à améliorer le mix énergétique du pays ainsi que les standards de gestion des risques environnementaux et sociaux. Ce travail se fera en coordination avec Proparco qui est présent dans le secteur bancaire vietnamien avec deux lignes de crédit vertes de 50 M USD chacune signées avec HD Bank, VP Bank et plus récemment avec EVN Finance (10 M USD).

La possibilité d'un mixage avec des ressources UE sera explorée pour soutenir plus globalement l'approche SUNREF au Vietnam. Les projets financés dans le cadre de l'intermédiation financière avec les lignes de crédit AFD devront répondre à des critères d'éligibilité et leur mise en œuvre sera évaluée.

L'AFD étudiera la possibilité d'accompagner la SBV et l'ensemble des parties prenantes dans le déploiement et la mise en œuvre des réformes visant à développer davantage la finance verte dans le pays (lignes de crédit, émissions obligataires vertes, assistance technique...) mais aussi d'ouvrir une participation des banques publiques vietnamiennes dans les réseaux internationaux NGFS, IDFC, Fond vert. En devenant membre de l'ADFIAP en 2021, l'AFD pourra organiser des formations en matière de mise en œuvre de pratiques de finance verte notamment auprès de ses membres vietnamiens.

## ii) Développer nos interventions dans le secteur de l'efficacité énergétique des bâtiments

Une étude de faisabilité financière a été lancée dans le cadre du PEEB initié par les gouvernements français et allemand et mis en œuvre par l'AFD et la GIZ dans cinq pays pilotes dont le Vietnam. Le programme allie financement de projets d'efficacité énergétique de grande ampleur et assistance aux professionnels du bâtiment en leur apportant expertise technique et conseils en matière de politique publique.

Au Vietnam, ce programme, dont une entreprise textile cliente de Proparco a déjà pu bénéficier, pourrait s'inscrire dans le cadre de l'approche SUNREF via le secteur bancaire local permettant, d'une part, de financer les promoteurs immobiliers avec des projets de logements efficaces en énergie et faiblement émissifs, et d'autre part, de faciliter l'accès au crédit des ménages à revenu moyen avec des taux concessionnels. Une assistance technique et financière pourra aussi accompagner les différents acteurs (ministères, banques, porteurs de projets) dans l'émergence de projets d'efficacité énergétique.

## iii) Appuyer les services publics collectifs plus durables via le financement des entreprises publiques

Alors que l'endettement souverain est contraint, l'AFD approfondira sa **prospection en faveur des entreprises publiques pour soutenir des modes de production moins émissifs et plus respectueux de l'environnement**. Elle s'attachera à développer des **solutions innovantes** (réflexions sur le mixage avec les subventions et garanties UE, prêts en monnaie locale...) aux côtés d'instruments plus traditionnels.

Dans cette logique, l'AFD poursuivra la prospection en direction des **fonds urbains** (que l'AFD a longtemps financé en prêts souverains, avant que la réglementation ne l'autorise plus), des **acteurs publics gestionnaires des zones industrielles** (Becamex, Nghi Son...) sur des sujets de dépollution, d'efficacité énergétique, de toit solaire, et des **sociétés d'eau** (Sawaco, Hawaco...). Dans un second temps, elle ciblera les secteurs agroalimentaires (Vinafor, Vinafood...), des **sociétés de gestion des forêts pour de la reforestation et des sociétés de transport en commun** (TRANSERCO, SAMCO, etc.).

L'AFD a noué une relation privilégiée avec la SCIC (entité représentant l'État actionnaire dans de nombreuses entreprises publiques) et la CMSC<sup>27</sup>, car elles disposent d'une connaissance et d'une connexion directe avec la grande majorité des entreprises publiques vietnamiennes.

<sup>26</sup> Le secteur abordait ainsi l'année 2020 avec une liquidité et une rentabilité renforcées mais des éléments de fragilité persistaient. Le FMI estimait début 2021 que 45 % de la dette contractée par les entreprises est exposée à un risque de défaut (contre 28 % avant la crise) tandis que d'après la SBV, plus d'un quart du total des prêts avait été affecté par la crise. Dès lors, Le taux de prêts non performants (PNP) qui avait nettement diminué de 15 % en 2011 à 4,9 % à fin 2019, excéderait 7 %. De plus, fin 2019, seules 18 des 43 banques de la place présentaient des ratios de capitalisation satisfaisant les critères de Bâle II.

<sup>27</sup> La CMSC intervient par ailleurs dans le processus de validation des opérations de financements des sociétés publiques.

Dans le contexte vietnamien, le financement non souverain des entreprises publiques butte sur certaines difficultés (cadre juridique, actionnarisation des entreprises publiques, gestion du risque de change, santé financière, exigences E&S et climat...). Leur accès direct aux subventions est rendu impossible par la réglementation en vigueur et ne permet pas aujourd'hui de valoriser les outils de mixage.

#### iv) Promouvoir un développement urbain bas carbone et respectueux de l'environnement

L'AFD s'attachera à contribuer à la **promotion d'un développement urbain de qualité, respectueux de l'environnement afin de réduire la vulnérabilité des villes et de limiter leur empreinte carbone.**

**L'AFD a notamment développé un partenariat privilégié avec la ville de Hanoi.** Les deux parties ont signé un Protocole d'Entente, le 2 novembre 2018, qui intègre, outre le **métro, la mise en place d'un dispositif d'assistance technique sur la gestion urbaine durable** en lien avec les enjeux de qualité de l'air. Après plus d'un an de coopération, il a été convenu de développer un projet pour favoriser l'attractivité des transports en commun, en particulier des lignes de métro en fonction ou devant l'être à moyen terme, en lien avec la politique volontariste du Comité populaire de limiter la circulation des 2 roues dans certains quartiers centraux dès 2025<sup>28</sup>. Ce programme ambitieux intégrera plusieurs solutions pour favoriser l'intermodalité entre les différents services mis ou à mettre à disposition des usagers en mobilisant l'expertise française reconnue en la matière, et en particulier celle des agences de l'Ile-de-France dans le cadre de la coopération décentralisée en cours (Programme PRX).

## 2.3. OBJECTIF 3 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE VILLES ET TERRITOIRES INCLUSIFS, ÉCOLOGIQUES ET RÉSILIENTS

**La croissance économique vietnamienne est aujourd'hui tirée par les centres urbains** (grandes villes comme villes secondaires) qui se développent et s'étendent rapidement. Concentrés sur des espaces soumis à de nombreux aléas climatiques – espaces côtiers, deltas, zones montagneuses – les villes ne disposent encore que rarement des **infrastructures, services urbains et capacités pour faire face aux risques météorologiques et climatiques encourus.**

Conscientes de la menace climatique et des impacts des catastrophes naturelles sur le développement socio-économique du pays, les autorités politiques aux niveaux central et provincial cherchent à promouvoir des politiques<sup>29</sup> d'équilibrage territorial prenant de plus en plus en compte les enjeux d'adaptation. La nécessité de renforcer la résilience des villes et territoires est au cœur des priorités des projets de développement des autorités locales soumis au financement de l'AFD, désormais reconnu comme un acteur clé dans ce domaine<sup>30</sup>. Un dialogue de proximité avec les autorités centrales et locales a permis de **stabiliser une programmation en faveur des villes secondaires de niveau provincial dans les Deltas du Fleuve Rouge et du Mékong, et des zones côtières et montagneuses les plus vulnérables** aux risques naturels et effets du changement climatique.

Cette programmation pourrait s'intégrer dans une approche stratégique régionale reposant sur des priorisations définies avec les autorités centrales (MPI, MOF et BOG), des solutions techniques adaptées aux conditions spécifiques de ces 4 zones et des enveloppes budgétaires indicatives pour chacune de ces régions. Une telle approche pourrait favoriser la mise en place de plateformes de dialogue et d'échanges pour développer des stratégies de lutte contre les impacts du changement climatique reposant sur les enseignements du terrain.

Afin d'améliorer la qualité de vie et la résilience des populations et des activités économiques existantes, l'AFD interviendra principalement dans le domaine de la **gestion intégrée des ressources en eaux pour : prévenir et gérer les inondations tout en renforçant le confort urbain, limiter les impacts de l'érosion côtière, de la sécheresse, de salinisation des terres ou de remontée du niveau de la mer.** Il s'agira en particulier d'encourager à l'intégration des enjeux de résilience dans les planifications territoriales et les plans d'action, de développer la prévention par des aménagements adaptés, et les plans de gestion de la ressource en eau, en accompagnant également le renforcement des institutions en charge de ces enjeux.

<sup>28</sup> Échéance prévue initialement en 2030 et ramenée à 2025 en Novembre 2021.

<sup>29</sup> Le plan 2017-2020 *Green Growth Plan*, vision 2025 – traduction opérationnelle de la stratégie de croissance verte – identifie 11 objectifs qui portent sur le développement urbain vert et durable ; plan « *Orientation Masterplan to Develop Vietnam's Urban System until 2025 and Vision to 2050* » qui encadre l'aménagement du territoire national ; Les Plans d'Action Climat sont une obligation légale pour tous les ministères centraux et pour toutes les provinces du Vietnam depuis le *National Target Programme to Respond to Climate Change* (NTP-RCC) en 2008. Mais aucun mécanisme contraignant ne garantit leur intégration dans les documents de planification locaux.

<sup>30</sup> Un protocole d'entente a été signé avec le MPI visant à élaborer un plan d'actions à horizon 2025 en vue d'accompagner le Vietnam vers une trajectoire résiliente.

Les interventions permettront d'encourager la **protection et la gestion durable de la biodiversité**. Les actions financées (développement d'espaces verts dans les villes, amélioration de la qualité des cours d'eau, préservation de la mangrove, assainissement, drainage, gestion des déchets, reboisement...) viseront à protéger, restaurer, gérer et valoriser durablement les écosystèmes.

À travers ces opérations, l'AFD attachera également une attention particulière à **maintenir et restaurer la qualité du lien social**. Pour ce faire, la Facilité WARM pour les phases de préparation et mise en œuvre sera un précieux atout afin notamment de mieux prendre en compte les enjeux sociaux et de genre dans les projets d'investissement (analyses genre, identification d'actions spécifiques sur le genre, indicateurs et cibles désagrégées par sexe, renforcement de capacités en matière d'égalité hommes-femmes...).

Afin de renforcer la lisibilité et la visibilité de l'approche AFD sur les villes résilientes, une méthode et un contenu « type » d'intervention sera défini pour favoriser l'émergence d'une « marque AFD » et une certaine homogénéité de nos interventions.

### 2.3.1. Prévenir et gérer les inondations tout en renforçant le confort urbain

Le territoire vietnamien est exposé à des aléas naturels importants, en particulier **les cyclones, qui génèrent des crues et des inondations régulières et intenses, lesquelles accentuent l'érosion fluviale**.

La gestion des inondations est la condition d'un développement territorial résilient. Elle implique, après une analyse détaillée de l'aléa et de la vulnérabilité, de combiner : (i) des mesures de prévention liées à l'aménagement du territoire et l'aménagement hydraulique, (ii) des mesures de gestion de crise, et (iii) des mesures destinées à développer la culture du risque.

**Les opérations de l'AFD auront pour objectif d'améliorer la prévention et la gestion des risques d'inondations urbaines et fluviales et d'érosion fluviale**. Ses interventions pourront prendre la forme de construction et consolidation de berges, de solutions fondées sur la nature, de mobilisation des zones amont, de (re)boisement, de réaménagement du réseau hydraulique, de rétablissement des capacités de drainage et des systèmes de traitement des eaux...

Ces mesures pourront être combinées avec **l'aménagement d'espaces ayant une double fonctionnalité urbanistique et hydraulique permettant de réduire les risques et d'améliorer l'environnement et le paysage urbain** : aménagement de zones d'épandage ; création d'espaces publics urbains favorables à l'amélioration du cadre de vie de la population

en lien avec la réhabilitation des berges et/ou l'aménagement de lacs de rétention, de parcs inondables ; mise à niveau des quartiers précaires...

**L'AFD s'attachera à renforcer la capacité des acteurs locaux en matière de prévention des risques naturels et de prise en compte dans les plans d'aménagement territorial** (promotion d'une gestion intégrée des risques d'inondation des zones urbaines et périurbaines ; identification de la vulnérabilité ; prédiction des risques d'inondation...).

L'AFD s'efforcera de proposer des alternatives techniques aux aménagements classiquement proposés par les provinces en étudiant la possibilité d'avoir recours à des **solutions d'ingénierie écologique basée sur la nature** offrant des potentiels paysagers (aménagement d'espaces publics et d'espaces verts), écologiques et environnementaux (zone tampon pour **la biodiversité**) et de contribuer au renforcement des capacités en matière de prise en compte **des questions environnementales, sociales et éventuellement de genre**.

### 2.3.2. Limiter l'érosion côtière et lutter contre l'intrusion saline (et subsidence)

Parmi les catastrophes naturelles et effets du changement climatique, les phénomènes d'érosion côtière et d'intrusion saline se sont aggravés ces dernières années. Conscient de ces menaces, le gouvernement vietnamien a approuvé de nombreuses politiques et lois afin d'institutionnaliser certaines pratiques de gestion durable et intégrée des biens publics liés à la thématique de l'érosion.

En particulier, du fait de la gravité de la situation au niveau du delta du Mékong, le gouvernement a placé le développement résilient de cette région comme une priorité politique.

L'AFD collabore depuis plusieurs années avec les **provinces de Ca Mau à la pointe du Delta du Mékong et de Quang Nam** dans le Centre, particulièrement touchées par le phénomène d'érosion, pour identifier des mesures appropriées. Ces projets ont été cités comme prioritaires dans la déclaration conjointe de 2018 et reposent sur des études scientifiques préliminaires financées sur subvention UE afin d'en analyser les causes naturelles et/ou anthropiques du phénomène d'érosion et proposer des politiques adéquates pour y faire face.

À l'avenir, en réponse à ces orientations et capitalisant sur l'expérience acquise (financement du barrage écluse Ninh Binh), l'AFD explorera l'opportunité de **soutenir des mesures de protection contre l'érosion côtière (brises lames, mangroves, digues, rechargement de sable...), la salinisation des terres** (remontée du niveau de la mer/subsidence).

### 2.3.3. Limiter les impacts de la sécheresse

Ces dernières années, une partie du territoire (centre sud, hauts plateaux et delta du Mékong) a souffert des **effets de la sécheresse**, entraînant pour la première fois en 2016 un recours du Vietnam à l'aide humanitaire. Le delta a vécu en 2020 un phénomène de sécheresse par salinisation inédit dans son histoire (l'eau de mer est rentrée de 55 à 110 km au fond des grandes rivières du delta). La production agricole en est gravement affectée, mais aussi la qualité de l'eau potable pour la population. Or, **le phénomène de sécheresse pourrait être exacerbé par les effets du**

**changement climatique** et encourager de surcroît la surexploitation de la nappe phréatique avec des conséquences éventuelles sur le phénomène d'intrusion saline dans les zones côtières.

**L'AFD a noué depuis de nombreuses années un partenariat avec la Province de Ninh Thuan** pour le financement d'infrastructures hydroagricoles. À l'avenir, en réponse à la demande des territoires les plus touchés, l'AFD étudiera la possibilité de financer de grandes infrastructures pour limiter les impacts de la sécheresse (par ex infrastructures de transfert d'eau entre sous-bassins versants, réservoirs, seuils de dérivation, conduites, périmètres irrigués...).

## 2.4. PARTENARIATS STRATÉGIQUES PRIORITAIRES

À la mesure des moyens dont elle dispose, dans le cadre des orientations définies par le Conseil local de développement et sous le contrôle de l'ambassade, l'AFD **accompagne les** institutions locales, entreprises et banques publiques, bailleurs, instituts de recherche et société civile pour **la mise en œuvre de l'Accord de Paris au Vietnam**.

### 2.4.1. Mobiliser les savoir-faire français

**L'AFD inscrira son action dans le cadre de l'équipe France, dans toutes ses composantes** : recherche (IRD sur Gemmes ou les études scientifiques sur l'érosion côtière, CIRAD), territoires à travers la **coopération décentralisée**<sup>31</sup>, acteurs privés (ex. EDF, RTE sur le secteur énergie/smart cities), **l'expertise française** à travers des bureaux d'études qui se positionnent sur les projets climat financés par l'AFD, **les ONG**... Elle se traduira par la participation à des rencontres, groupes de travail, ateliers et événements croisés et s'attachera à valoriser la diversité et la valeur ajoutée des acteurs en présence.

Les différents acteurs de l'Équipe France seront mobilisés très en amont du démarrage de l'instruction des projets en lien avec l'Ambassade.

Des modalités souples de mobilisation des expertises françaises basées au Vietnam seront recherchées pour favoriser l'agilité et la réactivité des acteurs.

Depuis l'évolution du dispositif français de coopération en 2009, **L'AFD travaille plus étroitement avec les ONG françaises et a financé 36 projets** (dont 23 multi-pays),

dans des secteurs emblématiques dans lesquels les ONG occupent une place prépondérante : genre, insertion sociale, formation professionnelle, protection des enfants, et développement agricole. L'AFD travaille en étroite collaboration avec les partenaires vietnamiens, notamment le PACCOM dans le but d'accompagner et de suivre au mieux les activités des ONG françaises présentes au Vietnam. Elle organise, en lien avec l'Ambassade de France, une rencontre annuelle avec les ONG françaises.

### 2.4.2. Proposer une offre intégrée avec celle de l'UE et renforcer la coordination avec les bilatéraux dont l'Union Européenne

L'action de l'AFD s'inscrit, en très étroite relation avec les services de l'ambassade, dans le cadre de la « **Team Europe** » dont les « *Team Europe initiatives* » sont principalement centrées sur le *Green deal* et le climat. L'AFD a construit une **relation privilégiée avec l'UE** et optimisé la **mobilisation des fonds européens afin d'enrichir son intervention**.

Les **subventions en mixage avec les prêts AFD** en faveur des projets EVN et « résilience » cités ci-dessus renforcent la valeur ajoutée des programmes sur des composantes d'appuis techniques et renforcement de capacités, mobilisant par ailleurs le plus souvent des savoir-faire français. Enfin, l'AFD à travers la **Facilité WARM**, soutient une approche programmatique innovante et inédite, dans les phases de préparation et de mise en œuvre des projets. Son offre en est plus **flexible, réactive et sa valeur ajoutée**

<sup>31</sup> Les actions de coopération décentralisée entre collectivités françaises et vietnamiennes ont débuté dès les années 1990. Aujourd'hui ce sont près de 10 régions, départements, collectivités locales et syndicats des eaux qui portent des projets de coopération décentralisée au Vietnam. L'AFD a contribué à plusieurs de ces projets en particulier à travers les subventions FICOL pour des projets de coopérations décentralisées d'envergure.

**renforcée.** La mise en place de dispositifs similaires sur les enjeux d'atténuation auprès d'EVN et/ou des Banques publiques sera recherchée dans le cadre de la nouvelle programmation.

Par ailleurs, l'AFD s'associera autant que possible en particulier avec les **intervenants européens (KfW, GIZ, BEI, CDP) et les membres du groupe des 6 Banques de développement (BASD, AFD, JICA, KfW, KEXIM, BM)**, le groupe de **conseillers européens** et le groupe des partenaires de

développement (DPG) afin de coordonner les échanges et consultations avec le gouvernement s'agissant des grandes orientations de développement et des réglementations, notamment APD.

Par ailleurs, il sera recherché la mobilisation d'une banque publique de développement dans les différentes plateformes de dialogue sur le financement Climat, et en particulier au sein d'IDFC où le Vietnam n'est toujours pas représenté.

## 2.5. SUIVI DE LA STRATÉGIE

Les objectifs de ce cadre d'intervention seront suivis par un ensemble d'indicateurs permettant de les relier à l'action générale de l'AFD sur les ODD. En particulier, l'AFD se donne comme cible d'avoir **un portefeuille de nouveaux octrois « 100 % Accord de Paris »** en maximisant les co-bénéfices – climat et d'avoir **50 % des nouveaux projets**

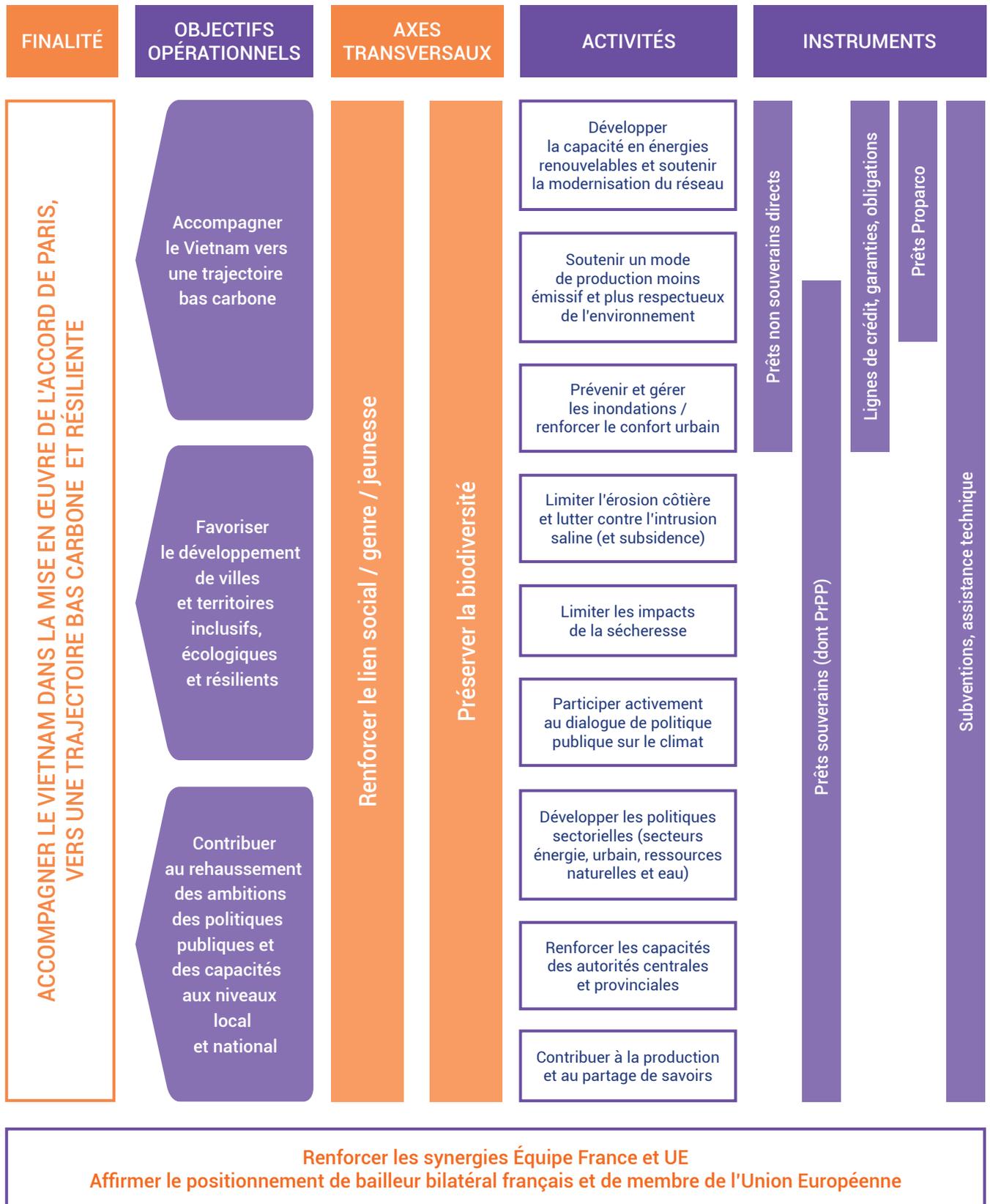
**avec un impact Genre significatif** (projets classés en CAD1 ou CAD 2). L'AFD cherchera à maximiser les effets sur les ODD se rapportant aux trois objectifs de la stratégie et suivra les indicateurs du cadre de redevabilité présenté en annexe 2 (indicateurs évalués *ex ante* dans le cadre de l'instruction des projets).

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing behind and others in front of it.

# 3.

**ANNEXES**

# ANNEXE 1. SCHÉMA LOGIQUE D'INTERVENTION DE L'AFD AU VIETNAM 2021-2025



# ANNEXE 2. CADRE DE REDEVABILITÉ

	Volume d'engagements et pourcentage des projets à co-bénéfice climat	MEUR
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (EE53)	TCO <sub>2</sub> eq
	Nombre de personnes dont la résilience climatique est accrue (EE153)	Nb pers
 	Pourcentage de la finance climat issue de projets basés sur la préservation de la Biodiversité /mobilisation des écosystèmes	%
	Part en nombre de projets engagés annuellement et intégrant un objectif genre	%

## Objectif 1 – Rehaussement des ambitions des politiques publiques et des capacités aux niveaux local et national

	Nombre d'institutions bénéficiaires d'actions de renforcement des capacités (ODD 17.9 et EE 175 et EE 156)	Nb Inst.
  	Nombre d'institutions locales ayant bénéficié d'un appui (ODD 11.b / 15.1 / 16.7 et EE170)	Nb Inst.
	Nombre de personnes formées à l'action publique (DD 16.6 / EE174)	Nb pers

## Objectif 2 – Vers une trajectoire bas carbone

 	Capacités d'énergies renouvelables installées ou réhabilitées (ODD 7.2 et EE 62)	MW
 	Nombre de personnes ayant un accès amélioré à un transport durable (urbain et non urbain) (ODD 11.2 ; EE 89 et 108).	Nb pers

## Objectif 3 – Pour une ville et des territoires inclusifs, écologiques et résilients

  	Nombre de personnes bénéficiant d'une amélioration des services essentiels (eau, assainissement, énergie, gestion des déchets) (ODD 1.4 et EE91).	Nb pers
  	Nombre de personnes dont les conditions d'habitation, d'accès aux espaces publics ou aux équipements urbains socio-collectifs ont été améliorées (ODD 11.b et EE92)	Nb pers

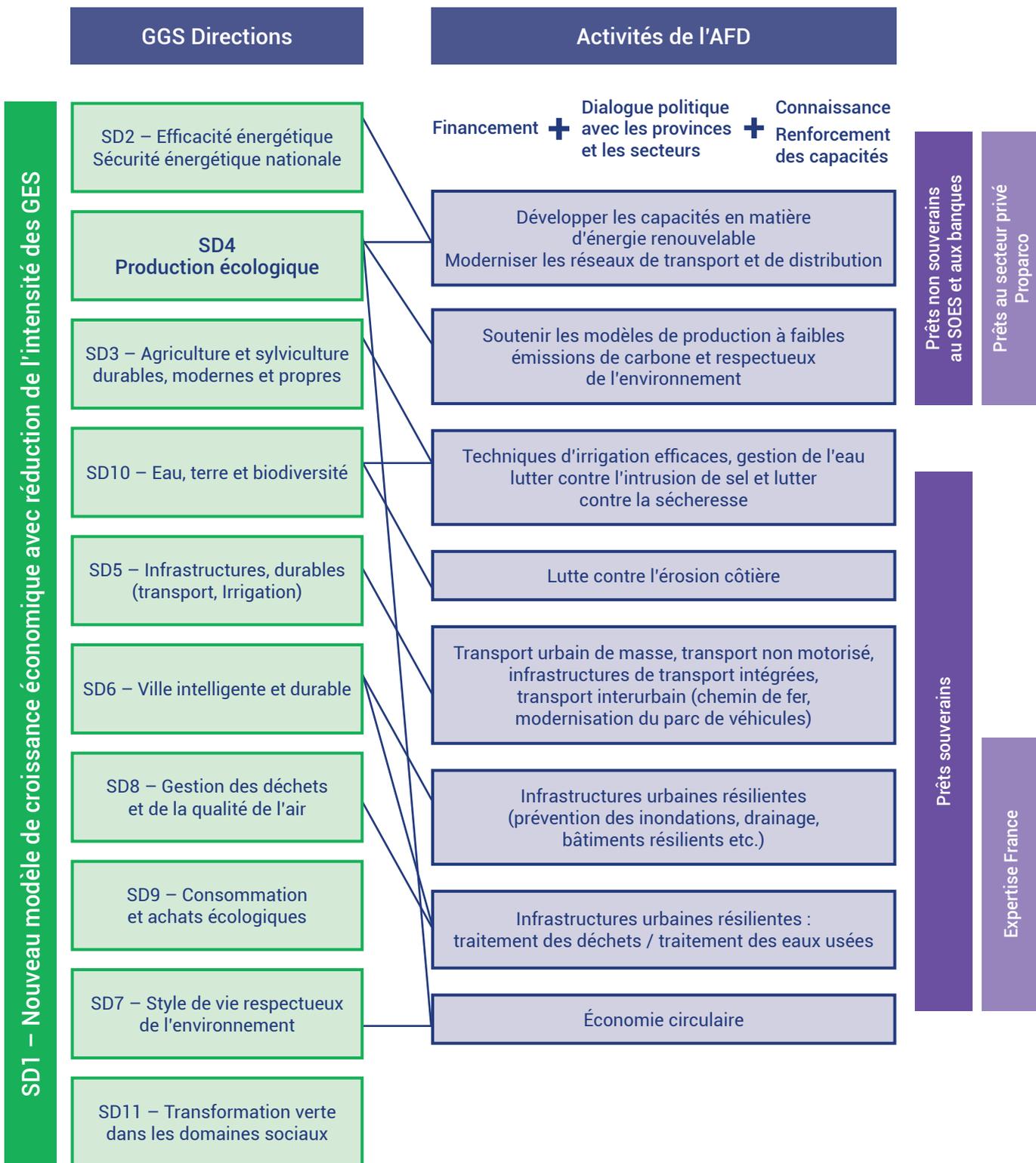
NB : Cet axe contribuera également à la cible ODD 13.2 en promouvant la prise en compte de la lutte contre le changement climatique dans les politiques publiques et à la cible ODD 17.16 en promouvant la mobilisation et le partage de savoirs, connaissances spécialisées et ressources financières.

### Objectif transversal

L'AFD suivra l'indicateur en matière de mobilisation de l'offre française, à savoir la part (en volume) des marchés liés aux financements AFD ayant fait l'objet d'un appel d'offres international qui ont donné lieu au dépôt d'au moins une offre française, mais aussi le pourcentage de projets impliquant l'offre française.

# ANNEXE 3. RÉPONSE DE LA STRATÉGIE AFD AU VIETNAM À LA STRATÉGIE CROISSANCE VERTE VIETNAMIENNE

## ALIGNEMENT AVEC LA STRATÉGIE DE CROISSANCE VERTE (VGGS)



# ANNEXE 4. RETOUR D'EXPÉRIENCE : UN POSITIONNEMENT DU GROUPE AU VIETNAM AVEC DES IMPACTS VISIBLES SUR LA PÉRIODE 2016-2020

Implantée au Vietnam depuis 1994, l'AFD s'est imposée comme un partenaire de confiance sur les enjeux de lutte contre le changement climatique. Cette forte identité climat la distingue des autres bailleurs, et **s'inscrit en droite ligne avec les conclusions de l'étude d'évaluation ex post publiée en 2018**<sup>32</sup>, qui indiquaient l'importance pour l'AFD de consolider son positionnement stratégique et la visibilité de son intervention dans une double perspective : (i) l'affirmation d'une spécificité française et (ii) la justification d'un maintien d'engagements d'APD encore importants. Ainsi, entre 2016 et 2020, en cohérence avec la stratégie du groupe AFD et la demande des partenaires vietnamiens, l'AFD a poursuivi son engagement en faveur du climat avec une finalité unique : « Accompagner le Vietnam dans sa trajectoire de croissance verte et résiliente », autour de trois axes : i) la résilience des villes et territoires, ii) la transition énergétique et iii) la jeunesse.

Cet engagement s'est concrétisé par l'apport de financements et le dialogue de politiques publiques mené avec les autorités vietnamiennes, soutenus par des travaux d'études et de recherche (GEMMES) et une attention portée au renforcement de capacités. Le Groupe s'appuie sur ses trois entités : l'AFD, Proparco pour le financement des entreprises et établissements financiers privés, et Expertise France pour la coopération technique internationale.

Dans un contexte devenu plus « concurrentiel » et complexe, l'AFD a développé une posture agile, flexible et réactive notamment en mobilisant ses instruments non souverains et le mixage prêts-dons avec l'UE. L'AFD s'est attachée également, conformément aux recommandations de l'évaluation ex post citée *supra*, à consolider et valoriser une offre différenciée, compétitive, mêlant les atouts du groupe AFD consolidés par les différents instruments des équipes France et Europe, au service d'un dialogue de confiance renforcé avec les autorités centrales et locales, au plus près des territoires, comme avec quelques entreprises et banques publiques avec l'extension du portefeuille non souverain.

Le portefeuille a connu une profonde évolution depuis 2016, en faveur du non souverain et de la transition énergétique, en raison de fortes contraintes sur la demande souveraine. En préparation du renouvellement du portefeuille pour le prochain quinquennat 2021-2025, l'AFD a mobilisé des fonds d'études (notamment sur délégation UE) et déployé de nombreux appuis techniques.

Les engagements cumulés s'élèvent à 531 M EUR entre 2016 et 2020 dont 269 M EUR en non souverain (3 projets en faveur de la transition énergétique), 223M EUR en souverain (Tranche d'aide budgétaire climat 2017 et projet multi-provinces en faveur de la résilience), 39,1M EUR en subvention (dont 36,8M EUR délégués par l'UE à travers la Facilité WARM et le mixage avec les prêts, ainsi que les outils FERC, FAPS, FICOL) auxquels s'ajoutent les fonds régionaux comme la Facilité 2050 à hauteur de 1,5M EUR et les financements ONG (Annexe n°5).

De 2016 à 2020, près de 100 % des financements octroyés par l'AFD présentaient un co-bénéfice climat, avec comme objectif d'éviter 190 000 TeqCO<sub>2</sub>/an.

Sur cette période, les impacts des projets engagés sont les suivants :

- les infrastructures urbaines (hors mobilité) concernent 420 000 personnes,
- les projets de mobilité urbaine visent à toucher plus de 500 000 passagers/jour.
- Près de 700 000 personnes bénéficieront d'infrastructures améliorant leur accès à un service d'électricité.

L'AFD a pu accompagner via le secteur financier local (public et privé) de nouveaux investissements dans le secteur des énergies renouvelables.

À fin 2020, la totalité des 14 projets vivants du portefeuille impliquait une entreprise française ou valorisait un intérêt français.

<sup>32</sup> Évaluation de l'aide au développement de la France au Vietnam (2005-2015) – Rapport n°70 AFD/EVA en date d'avril 2018.

L'action de Proparco au Vietnam promeut une croissance sobre en carbone et respectueuse de l'environnement, dans le cadre de la stratégie changement climatique de l'AFD, et des modèles de croissance durable. Trois secteurs prioritaires ont été identifiés : i) les institutions financières ; ii) les énergies renouvelables ; iii) le secteur manufacturier, l'agroalimentaire, et les services. Après plusieurs années d'inactivité au Vietnam, les activités de Proparco y redémarrent avec respectivement 56 M EUR et 80 M EUR de financements signés en 2020 et 2021 ; la période 2022-2025 devrait confirmer cette dynamique.

Le Vietnam est l'un des principaux pays partenaires d'Expertise France (EF) en Asie. EF y intervient depuis 1993 et dispose d'un Bureau de représentation à Hanoi. Ses activités sont centrées sur 5 axes en mobilisant l'ensemble des outils à sa disposition (ETI, L'Initiative, FAPS, FEXTE, délégations de fonds UE nationaux et régionaux) : i) le renforcement de la gouvernance ; ii) la lutte contre le dérèglement climatique et le soutien au développement urbain durable ; iii) le renforcement des systèmes de santé, de la protection sociale et de l'emploi ; iv) le renforcement de la sécurité et du maintien de la paix ; et v) le portage d'expertise.

# ANNEXE 5. SOUTENIR LES INITIATIVES DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

## Contexte local

On constate, depuis une vingtaine d'années, une évolution forte du milieu associatif au Vietnam. Environ 68 000 associations enregistrées sont regroupées en trois catégories principales : associations socio-politiques, associations socio-professionnelles et organisations non-gouvernementales (ONG). En 2020, environ 504 ONG étrangères (INGO) sont en activité au Vietnam et s'engagent pour un total de 220,7 M USD en 2020 (source VUFO) dans différents secteurs, notamment la santé, l'éducation, l'environnement et la réduction de la pauvreté.

La société civile (CS) au Vietnam est actuellement régie par un cadre juridique contraignant et compliqué, demandant l'implication des administrations à différents niveaux. L'ambition, depuis 10 ans, de l'État vietnamien de promulguer la loi sur les associations qui régit l'ensemble des activités des OSC, est encore loin d'être réalisée. Le projet de loi fait encore l'objet des débats avec des opinions très diverses, notamment sur la liberté d'association, le champ d'application, et les principes de gestion publique. Sur le plan opérationnel, les aides venant des OSC étrangères sont soumises à deux décrets: (i) le décret 80/2020 (08/07/2020) sur la procédure d'approbation des projets d'aide non-remboursable hors APD, et (ii) le décret n°12/2012/ND-CP sur l'enregistrement et la gestion des activités des organisations non-gouvernementales au Vietnam. Sur le plan administratif, les OSC étrangères sont gérées par la Commission des ONG étrangères<sup>33</sup> (COMINGO). Au sein de cette commission, l'organe permanent – le VUFO<sup>34</sup>, à travers son organe exécutif – le PACCOM<sup>35</sup> est responsable de développer les partenariats avec les ONG étrangères. Le PACCOM joue un rôle actif dans l'appui aux OSC étrangères, notamment les procédures d'octroi/renouvellement (i) des certificats d'enregistrement des activités en collaboration avec le ministère des affaires étrangères (MAE), conformément au décret 12, et (ii) des visas pour les expatriés.

<sup>33</sup> Committee for Foreign NGO Affairs –COMINGO composée de 8 membres ministériels et présidée par le vice-ministre des Affaires étrangères. Placée sous l'autorité du PM, elle a le rôle d'assister le gouvernement sur les questions relatives à l'activité des ONG étrangères au Vietnam.

<sup>34</sup> Créé en 2001, le VUFO (Vietnam Union of Friendship Organizations) a pour fonction principale d'approuver et de contrôler l'ensemble des activités des INGO au Vietnam, de définir les sources de financement étrangères pour le Vietnam et d'en rendre compte directement aux Vice PM et Ministre des Affaires étrangères. Elle a le rôle d'assister le gouvernement sur les questions relatives à l'activité des ONG étrangères au Vietnam.

<sup>35</sup> PACCOM (People's Aid Coordinating Committee) : Il gère les activités des ONG étrangères via son organe central basé à Hanoi et les représentants de VUFO au niveau provincial. Il reçoit les demandes d'octroi des certificats d'enregistrement des ONG et gère l'ensemble des procédures de délivrance, de renouvellement et d'amendement des certificats, en liaison avec le MAE.

## Financement AFD depuis 2009

L'AFD a été amenée, depuis 2009, à travailler plus étroitement avec les ONG, lorsque l'évolution du dispositif français de coopération a conduit au transfert du financement des initiatives des ONG françaises. Élargissant son champ d'intervention, l'AFD a accru ses collaborations avec les ONG, notamment dans des secteurs emblématiques dans lesquels les ONG occupent une place prépondérante : genre, insertion sociale, formation professionnelle, protection des enfants et développement agricole.

**Depuis 2009, l'AFD a financé 36 projets ONG au Vietnam :** 13 projets mono-pays, avec une contribution de l'AFD de 5,4 M€ ; et 23 projets multi-pays, pour un financement de l'AFD, tous pays confondus, de plus de 49,1 M€.

Parmi ces 36 projets, **8 projets sont en cours**. Il s'agit de :

- **3 projets mono-pays**, pour lesquels l'AFD a accordé une subvention totale de plus de 1,07 M€, en faveur des associations suivantes : AGRISUD, PE&D, et Batik International/GRET ;
- **5 projets multi-pays** portés par l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), GRET, AGRISUD International, PE&D, et Agronomes Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) représentant une contribution de l'AFD, pour l'ensemble des pays concernés, de 15,9 M€.

L'AFD travaille en étroite collaboration avec les partenaires vietnamiens, notamment le PACCOM dans le but d'accompagner et de suivre au mieux les activités des ONG françaises présentes au Vietnam.

Elle organise, en liaison avec l'Ambassade de France au Vietnam, une rencontre annuelle avec les ONG françaises en présence des représentants du PACCOM.

En juin 2019, la rencontre était destinée, entre autres, à débattre de la thématique du « lien social » auquel l'AFD attache une importance particulière, et qui est au cœur de la plupart des projets soutenus.

En avril 2021, les échanges entre différents acteurs clés (Ambassade de France/AFD, PACCOM, les ONG françaises et le secteur privé à travers la CCIFV) ont eu lieu pour la première fois, avec l'objectif d'enrichir le partenariat OSC-Secteur privé.

# ANNEXE 6. CORPUS STRATÉGIQUE DU VIETNAM RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

<b>RÉSOLUTION</b>	<p>Résolution N°24-NQ/TW du Comité central du PCV sur la réponse proactive au changement climatique, le renforcement de la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement (2013)</p> <p>Résolution N°36-NQ/TW du Comité central du PCV (conférence 8) sur la Stratégie du développement soutenable de l'économie maritime du Vietnam jusqu'en 2030, vision 2045 (2018)</p> <p>Résolution N°76/NQ-CP du gouvernement sur la prévention et le contrôle des désastres naturels (2018)</p> <p>Résolution N°120/NQ-CP du gouvernement sur le développement soutenable et résilient au climat du Mékong delta (2017)</p>
<b>LOI</b>	<p>Loi foncière (2013)</p> <p>Loi sur la prévention et du contrôle des désastres naturels (2013)</p> <p>Loi sur la protection de l'environnement (2014 &amp; 2020)</p> <p>Loi sur les ressources en eau (2014)</p> <p>Loi de l'hydro-météorologie (2015)</p> <p>Loi forestière (2017)</p> <p>Loi de la pêche (2017)</p> <p>Loi de la planification (2017)</p> <p>Loi de l'irrigation (2017)</p> <p>Loi de la production végétale (2018)</p> <p>Loi de l'élevage (2018)</p> <p>Loi de la biodiversité (2018)</p> <p>Loi des ressources et de l'environnement maritimes et insulaires (2018)</p>
<b>DÉCRET</b>	<p>Décret n°119/2016/ND-CP sur la gestion, la protection et le développement soutenable des forêts côtières en réponse au CC (2016)</p>
<b>STRATÉGIE</b>	<p>Décision n°2139/QD-TTg sur la stratégie nationale du changement climatique (2011)</p> <p>Décision n°1939/QD-TTg sur la croissance verte 2011-2020 (2011)</p> <p>Décision n°1658/QD-TTg sur la croissance verte 2021-2030 vision 2050 (2021)</p> <p>Stratégie du développement socio-économique 2021-2030, vision 2050 (2021)</p>
<b>PLAN</b>	<p>Plan d'action national du changement climatique (NAP) 2012-2020 (2011)</p> <p>Plan d'action national du changement climatique (NAP) 2021-2030 vision 2050 (2021)</p> <p>Plan de mise en œuvre de l'Accord de Paris (PIPA) (2016)</p> <p>Plan d'action national pour la mise en œuvre de l'agenda du développement soutenable 2030 (2017)</p> <p>Plan de développement socio-économique 2021-2025 (2021)</p>
<b>PROGRAMME</b>	<p>Programme national ciblé en réponse au CC (2008)</p> <p>Programme national ciblé en réponse au CC 2012-2015 (2012)</p> <p>Programme national ciblé en réponse au CC 2016-2020 (2017)</p> <p>Programme science-technologique en réponse au CC 2016-2020 (2016)</p> <p>SP-RCC 2016-2020 (2017)</p> <p>Programme ciblé pour la réponse au CC et la croissance verte 2016-2020 (2016)</p> <p>REDD 2030 (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation) (2017)</p> <p>Programme science-technologique pour la prévention et le contrôle des désastres naturels et la protection de l'environnement 2016-2020 (2018)</p> <p>Programme pour le Développement du développement de l'agriculture soutenable et résilient au changement climatique du Mékong delta vers 2030, vision 2045 (2020)</p> <p>NDC mis à jour (2020)</p>

# ANNEXE 7. MODÈLE MACRO-ÉCONOMIQUE GEMMES VIETNAM : UN TRAVAIL PROSPECTIF INÉDIT COMME PIVOT DU DIALOGUE DE POLITIQUE PUBLIQUE

Dans le cadre de la Facilité 2050, le ministère vietnamien des Ressources naturelles et de l'Environnement et l'AFD ont signé un partenariat afin de renforcer leur collaboration sur les enjeux de la croissance verte et de la résilience aux changements climatiques, notamment à travers le développement du programme GEMMES (General Monetary and Multisectoral Macrodynamics for the Ecological Shift) Vietnam.

Ce programme de recherche, développé par l'AFD en étroite relation avec l'IRD, vise à évaluer les impacts socio-économiques du changement climatique sur le pays et les stratégies d'adaptation pour y faire face. Il contribue, par la production de résultats scientifiques nouveaux par une équipe interdisciplinaire de chercheurs vietnamiens, français et internationaux, à accompagner le dialogue de politique publique avec le gouvernement vietnamien.

La spécificité de la version vietnamienne du modèle se situe au niveau de l'évaluation des impacts du changement climatique sur le développement socio-économique du Vietnam, notamment du delta du Mékong, et porte sur l'analyse des différentes dimensions des dommages climatiques que pourrait subir le pays et l'identification de stratégies d'adaptation appropriées afin d'éclairer la prise de décision.

Le programme GEMMES Vietnam a présenté à l'occasion de la COP 26 un premier rapport en 4 parties et 13 chapitres abordant l'ensemble de ces dimensions, depuis les scénarios climatiques spatialisés jusqu'aux dommages macro-économiques en passant par les politiques sectorielles et publiques pour l'adaptation et l'atténuation des impacts sur les populations les plus vulnérables du pays.

**Ce rapport offre un exercice prospectif inédit des enjeux des impacts climatiques à l'horizon 2050, dont les résultats principaux sont :**

- **une mesure des impacts économiques du changement climatique au Vietnam :**
  - de 1,8 % de perte de PIB dans le cas d'une augmentation de la température de 1°C d'ici 2050 par rapport à la période préindustrielle, 6,7 % pour une augmentation de 2°C et jusqu'à 10,8 % pour une augmentation de 3°C ;
  - Les impacts macroéconomiques sont environ 30 % supérieurs à ces simples dommages sectoriels directs, indiquant une possibilité d'effets en chaîne liés à la structure macro-économique du Vietnam.

- **une analyse des causes et des impacts des dynamiques de subsidence et de salinisation dans le delta du Mékong :**

- Le delta possède une plaine deltaïque extrêmement basse, avec une élévation moyenne de ~80 cm, extrêmement vulnérable aux changements, même minimes, du niveau relatif de la mer, qui résultent de l'effet cumulé du changement global du niveau de la mer et des mouvements verticaux locaux des terres (subsidence).

- Le delta est actuellement confronté à des niveaux élevés d'affaissement du sol, jusqu'à 5 cm/an à certains endroits, principalement en raison des extractions d'eau souterraine (actuellement ~2,5 millions m<sup>3</sup>/jour, avec une augmentation annuelle de 4 %/an).

- la pénurie de sédiments due aux barrages en amont et à l'extraction excessive de sable a entraîné des taux d'incision importants des niveaux du lit du fleuve au cours des 20 dernières années (10–20 cm/an), ce qui a entraîné une amplification des marées et donc une augmentation des intrusions d'eau salée. L'incision anthropique du lit du fleuve restera le principal facteur de salinisation du delta jusqu'en 2050.

- Si le taux d'extraction reste au niveau actuel, l'affaissement cumulé combiné à l'élévation du niveau de la mer pourrait faire tomber la majorité du delta sous le niveau de la mer d'ici la fin du siècle.

Il convient de rappeler les incertitudes importantes sur les changements climatiques futurs, notamment en ce qui concerne les possibles non-linéarités du système climatique, comme les effets de seuils possibles sur la société vietnamienne.

L'enjeu en 2022-2023 est de s'appuyer sur cette production pour approfondir le dialogue global et au niveau sectoriel en particulier dans les secteurs où l'AFD intervient directement, avec un élargissement éventuel sur les enjeux de la transition bas-carbone et les engagements pris par le Vietnam à la COP 26 (début de la sortie charbon en 2040 et net zéro émission en 2050). Dans ce cadre, l'équipe GEMMES Vietnam organisera tout le long du 1<sup>er</sup> semestre 2022 une série de séminaires ciblés et une sensibilisation accrue des acteurs et des populations autour des enjeux du changement climatique au Vietnam.

Le programme GEMMES pourra appuyer le MONRE dans le cadre de la circulaire de la nouvelle loi environnement sur les impacts, vulnérabilités, risques et pertes liés au changement climatique.

# LISTE DES SIGLES

**ADFIAP** *Association of Development Financing Institutions in Asia and the Pacific*

**AFD** Agence Française de Développement

**APD** Aide Publique de Développement

**ASEAN** Association des nations de l'Asie du Sud-Est

**BasD** Banque Asiatique de Développement

**BIDV** *Bank for Investment and Development of Vietnam*

**BM** Banque Mondiale

**BOG** *Bureau Of Government*

**CAD** Comité d'Aide au Développement

**CICID** Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement

**CIRAD** Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

**CMSC** *Commission for the Management of the State Capital*

**CPTPP** *Comprehensive and Progressive agreement for Trans-Pacific Partnership*

**EFEO** École Française d'Extrême Orient

**ETP** *Energy Transition Partnership*

**EVFTA** *European Union–Vietnam Free Trade Agreement*

**EVN** *Electricity of Vietnam*

**FAPS** Facilités d'Amorçage de Préparation et de Suivi de projets

**FERC** Fonds d'expertise et de renforcement de capacités

**FEXTE** Fonds d'Expertise Technique et d'Échanges d'Expériences

**FFEM** Fonds Français pour l'Environnement Mondial

**FICOL** Facilité de Financement des Collectivités territoriales

**GEMMES** *General Monetary and Multisectoral Macrodynamics for the Ecological Shift*

**GES** Gaz à Effet de Serre

**GIZ** *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*

**IDFC** *International Development Finance Club*

**INGO** *International non-governmental organization* (Organisation non gouvernementale internationale)

**IRD** Institut de Recherche pour le Développement

**JICA** *Japan International Cooperation Agency*

**MARD** *Ministry of Agriculture and Rural Development*

**MOC** *Ministry Of Construction*

**MOF** *Ministry Of Finance*

**MONRE** *Ministry of Natural Resources and Environment*

**MPI** *Ministry of Planning and Investment*

**NAMA** *Nationally Appropriate Mitigation Actions*

**NDC** *Nationally Determined Contributions*

**NGFS** *Network for Greening the Financial System*

**OCDE** Organisation de Coopération et de Développement Économiques

**ODD** Objectifs de Développement Durable

**ONG** Organisation Non-Gouvernementale

**PCV** Parti Communiste Vietnamien

**PDP8** 8<sup>e</sup> plan de développement électrique

**PEEB** Programme pour l'Efficacité Énergétique des Bâtiments

**PMA** Pays les Moins Avancés

**PN** Prêt Non-souverain

**PRITI** Pays à Revenu Intermédiaire de la Tranche Inférieure

**PRITS** Pays à Revenu Intermédiaire de la Tranche Supérieure

**RCEP** *Regional Comprehensive Economic Partnership*

**SBV** *State Bank of Vietnam*

**SCIC** *State Capital Investment Corporation*

**SUNREF** *Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance*

**UE** Union Européenne

**UNDP** *United Nations Development Programme*

**VASI** *Vietnam Administration of Seas and Islands*

**VDB** *Vietnam Development Bank*

**VEPG** *Vietnam Energy Partnership Group*

**VUFO** *Vietnam Union of Friendship Organizations*

**WARM** *Water and Natural Resources Management*

---

## Pour un monde en commun

---

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Twitter : @AFD\_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd\_france

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31